



## Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale  
4 mars 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Troisième Commission

#### Compte rendu analytique de la 60<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 15 février 2002, à 15 heures

*Président* : M. Al-Hinai ..... (Oman)

### Sommaire

Point 117 de l'ordre du jour : Élimination du racisme et de la discrimination raciale  
(*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

02-25484 (F)



*La séance est ouverte à 15 h 15*

**Point 117 de l'ordre du jour : Élimination du racisme et de la discrimination raciale (suite)**

**Présentation des projets de résolution A/C.3/56/L.83, L.84 et L.85**

1. **Mme Pulido** (Venezuela), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente les projets de résolution A/C.3/56/L.83, intitulé « Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée », A/C.3/56/L.84, intitulé « Application des résultats et suivi méthodique de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée » et A/C.3/56/L.85, intitulé « Mesures à prendre contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ». Le Groupe des 77 et la Chine attachent une grande importance à la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et le projet de résolution A/C.3/56/L.84 renforcera les efforts de la communauté internationale à cet égard. Les projets de résolution A/C.3/56/L.83 et A/C.3/56/L.85 sont semblables aux résolutions adoptées lors de la cinquante-cinquième session, mais ont été mis à jour à la lumière de la Conférence de Durban. Le projet de résolution A/C.3/56/L.85 contient une série de mesures à prendre par les États Membres pour face aux nouvelles manifestations du racisme. Mme Pulido espère que les trois projets de résolution seront adoptés par consensus.

**Présentation du projet de résolution A/C.3/56/L.86**

2. **Mme Korneliouk** (Biélorus), parlant au nom du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Fédération de Russie, présente le projet de résolution A/C.3/56/L.86, intitulé « Mesures à prendre contre les programmes et activités politiques fondés sur des doctrines de supériorité et des idéologies nationalistes violentes qui reposent sur la discrimination raciale ou l'exclusivisme ethnique et la xénophobie, notamment sur le néonazisme », et rappelle que ce projet de résolution est semblable à une résolution adoptée à la cinquante-cinquième session. La discrimination raciale a fait l'objet d'amples débats en 2001, qui ont culminé par la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban. Le racisme est à la base de l'intolérance et de l'extrémisme et constitue une menace pour la stabilité et la sécurité internationales, le libre développement des États et le respect de l'égalité des droits et des libertés pour tous les citoyens. Mme Korneliouk espère que le projet de résolution sera adopté par consensus.

3. **M. Shen Guofang** (Chine) demande s'il y a une erreur dans la cote ou la date de la « résolution 55/82 du 4 décembre 2001 » au 12<sup>e</sup> alinéa du préambule.

4. **Mme Korneliouk** (Biélorus) précise que la résolution en question est « la résolution 55/82 du 4 décembre 2000 » et que la correction doit être apportée à l'alinéa en question.

5. **Le Président** demande à toutes les délégations de ne pas ménager leurs efforts pour arriver à un résultat positif sur les quatre projets de résolution.

*La séance est levée à 15 h 35*